

Position commune entre la France, l'Italie et l'Allemagne pour la création d'un nouveau programme « Mobilité pour la culture »

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, Maria Böhmer, ministre d'Etat pour la Politique Extérieure de la Culture et de l'Education au ministère fédéral des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne et Dario Franceschini, ministre italien des Biens, des Activités culturelles et du Tourisme, ont signé un courrier à destination de la Commission européenne et du Parlement européen pour demander la création par les institutions communautaires d'un nouveau programme intitulé « Mobilité pour la culture ».

Le projet vise à faciliter les échanges entre les jeunes artistes et professionnels de la culture et apporte un soutien aux stages et programmes de résidence en Europe dans les secteurs culturels, artistiques et créatifs.

Ce nouveau programme, qui s'inspire du succès d'Erasmus, permettra à de jeunes européens d'acquérir une expérience et des compétences par la confrontation avec les institutions culturelles publiques et privées des autres Etats membres.

Ce programme de mobilité pour la culture participera, selon les ministres, à la prise de conscience du fondement culturel de l'Europe.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr